mond Lefebvre, 10 h. 18 m. 30 s.; 36e, Eug Fichelle, 10 h. 10 m. 52 s.; 37e, Dubreucq; 10 h. 30 m. 16 s.; 38e, Edm. Bele, 10 h. 17 m 40 s.; 39e. César Duyck, 10 h. 20 m. 06 s.; 40e, Neyrinck, 10 h. 20 m. 07 s.; 41e. Fourlegnie, 10 h. 22 m. 03 s.

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Dimanche 5 mai, a eu lieu une belle partie, chez Dutertre, rue de l'Epeule, 3|5 mort, contre Vanmansart de Croix. Dutertre a perdu la 1re, 2e et 4e, Vanmansart a perdu la 3e. Beaucoup d'animation.

— Beaucoup de monde chez Vandecrux, boulevard de Metz On a joué un 2|3 pour 50 francs, contre Stittekatte et Cie, de Rol leghem (Belgique). Vandecrux gagne la 1re, perd la 2e, gagne la 3e et 4e paire de plaisir.

— Le clairon des zouaves a gagné la 1re et perdu les 4 dernières. Beaucoup d'animation,

— Lundi 6 mai, au Maréchal de Coyghem 2 de 3 mort, pour 30 francs, paire de plaisir à 5 fr.; contre les Amis Réunis d'Herseaux. On battra 5 paires. Entrée 0,50 c.

— Jeudi 9 mai, à l'Enfié, rue de Blanchemaille, contre Jules Vanakère de Wewelghem, partie morte 3|5 pour 100 francs. On battra 7 paires, mise au parc à 5 heures.

Lannoy. — Un grand combat de coqs aura lieu au « Grand Casino », chez Madame Veuve Dubois-Lepers, aujourd'hui lundi 5 mai, mise au parc à 6 heures.

Les Brassours de Cohen contre les amis réunis de Lys 3|5 pour 30 francs.

Entrée 30 centimes.

— *Union fédérale roubaisienne.* — Résultat du concours de Clermont. 5 mai, organisé chez M. Arthur Bauvyn, rue Daurenton, 69.

1er prix, Verwest, 5 p — 2e, Achille Lepers, 4 p. — 3e, Hollenaert, 3 p. — 4e, Coudelain, 4 p. — 5e, Dalplens, 3 p. — 6e, Charles Denis, 2 p. — 7e, Leman, 2 p. — 8e, Desmettre, 1 p. — 9e, Veerts. 1 p. — 10e, E. Herman, 3 p. — 11e, Dejude, 1 p. — 12e, Bauwens, 1 p. — 13e, L. Bernard, 3 p — 14e, J.-B. Niffle, 2 p. — 15e, Crucke Fry, 4 p. — 16e, Herman, 1 p.

17e, Planquelle, 1 p. — 18e, Bourbecq, 2 p. — 19e, Achille Lepers.— 20e. Vervoert, 3 p. — 21e, Pennequin. — 22e, E. Dejonghe. — 23e, Crucq Fradry. — 24e, Oscar Lefebvre.

2e section, Herman, 1 p. — Frady, 2 p. — Planquelle, 1 p. — Wallays, 3 p. — 2e section, Vanhuysse, 1 p. — 3e section, Verwest, 2 p — Pennequin, 1 p.

Chronique Locale

ROUBAIX

Vengeance patronale

Ne s'en reviendront pas les patrons de Roubaix de ce que le 1er mai a été fêté si différemment dans notre ville Ils espéraient que le travail allait être général, et presque le contraire qui s'est produit.

Aussi sont-ils furieux et ruminent-ils des projets de vengeance contre ceux qui ont osé revendiquer ce jour-là leurs droits d'existence.

La société anonyme l'*Union*, ancien usine Morel, rue de Tourcoing, la vingt-troisième patronale ne s'est pas fait attendre. Mardi soir, on a congédié une vingtaine d'ouvriers trieurs de laine qui avaient célébré la fête du travail. Ce sont surtout les plus vieux ouvriers qui ont été frappés. Certains de ceux qu'on a congédiés travaillent dans la maison depuis une quinzaine d'années !

Le même fait s'est aussi produit dans un certain nombre d'autres usines. Continuez, MM. les patrons, à employer des moyens de vengeance contre les travailleurs qui ont assez d'énergie pour protester contre vos abus.

Ne croyez de cette façon tuer le mouvement socialiste. Vous vous trompez, car les faits du genre de celui que nous venons de relater démontrent mieux que tout ce que nous pourrions dire, qu'il y a un abîme qui sépare vos intérêts de ceux des ouvriers.

Ces derniers s'en souviendront !

Solidarité Chrétienne, — Tout le monde dans notre localité connait du moins de nom M. Louis Cordonnier.

Ce grand patron chrétien qui a succédé à feue de Mouveaux et qui a eu l'honneur insigne (?) d'avoir pu baiser la mule du...

Le *Journal de Roubaix* a déjà, plus d'une fois, chanté les vertus et la charité chrétienne de ce patron modèle.

Ne voulant pas mentir à la renommée bien faite, M. Louis Cordonnier proposait aux ouvriers qui travaillaient le 1er mai une gratification d'un franc (qui donc travaille le 1er mai ne produisait rien ces ouvriers ?)

Cette messe fut tenue. Mercredi dernier tous les tisserands, dresseurs, ourdisseurs, etc., reçurent le soir.

Mais M. Cordonnier, en bon chrétien, sut parfaitement reprendre de la main droite ce qu'il avait si généreusement donné de la main gauche.

Depuis jeudi matin les ouvriers ont payé l'amende pour une kyrielle de petites choses. De sorte qu'il en est bien peu qui aient profité de la gratification. Au contraire, un grand nombre ont payé au-delà du franc qu'ils avaient reçu.

O sollicitude chrétienne, voilà bien de tes coups !

Infraction à la loi sur le travail des femmes et des enfants. — Il paraît qu'à la filature Emile Moyart, boulevard Gambetta, le patron obligerait les ouvrières soigneuses à travailler *treize heures par jour*.

Il y aurait, paraît-il, treize ouvrières dans ce cas. De plus, *sept bâcleurs*, âgés de moins de dix-huit ans feraient le même nombre d'heures par jour.

Nous signalons le fait à M. l'inspecteur du travail et nous comptons bien que si la chose est reconnue exacte, une contravention en bonne et due forme sera dressée à la charge du patron.

Les lois sont faites pour tout le monde, et, les patrons, comme les autres, doivent les respecter !

Une petite fille mordue par un chien. — Une enfant de 7 ans, Augustine Picavet, demeurant chez ses parents, rue de la Perche, cour Briet, a été mordue par le chien de M. Jean Demacke, hier matin vers 10 heures.

La petite fille porte à la jambe deux plaies qui ont été suturées immédiatement par M. le docteur Lepers appelé. Quant au chien, visité par M. Bertrand, vétérinaire, il a été reconnu comme n'étant pas enragé.

Un repos d'une dizaine de jours sera nécessaire pour la guérison de l'enfant.

Messe pour Canrobert. — Les anciens soldats de Crimée qui sont constitués en société dont le siège est au café *l'Andore*, rue Pauvrée, ont fait célébrer une messe commémorative en l'honneur du maréchal de Canrobert.

Cette messe a eu lieu à l'église St Martin à midi. La « Fanfare du Centre » dont le siège est chez M. Oscar Lefebvre, place de la Gare, est allée chercher « les Anciens soldats de Crimée » pour les conduire à l'Eglise, mais, les membres de cette société de musique n'ont pas cru devoir entrer dans le lieu saint.

Nous ne pouvons que les approuver à ce propos

TOURCOING

DÉMARCHES DANGEREUSES

Parmi les nombreuses remarques que j'ai faites en arrivant à Tourcoing, il en est une qui, particulièrement a attiré mon attention. Cette remarque privilégiée la voici :

Les travailleurs Tourquennois quand ils se trouvent dans la pénible nécessité de faire grève, ont l'habitude — déjà prise depuis longtemps — d'aller déclarer, au commissaire central de police leur suspension momentanée du travail et de demander à M. le député provisoire de notre ville, d'intervenir dans les conflits qui leur sont chaque jour créés par un patronat avide et jouisseur.

On me permettra de dire — et les travailleurs qui prendront la peine de réfléchir un instant seront de mon avis — que ces démarches sont inutiles et dangereuses.

Je dis inutiles, parceque je ne vois pas bien le rôle que peut jouer, pour les grévistes, le commissaire de police. Ou plutôt si, je vois clairement le rôle qui se joue. Personne n'ignore que la classe patronale, possédant l'Etat, dispose de toutes les forces oppressives et répressives, qu'elle tourne toujours contre la classe ouvrière quoique ne possédant rien, ne peut disposer que de sa faiblesse. La police est une de ces forces oppressives et répressives. Il n'est pas besoin de rappeler comment elle a été employée dans diverses circonstances On n'oublie pas dans le peuple.

Or, la police étant aux ordres des capitalistes, ne peut servir les ouvriers. Que messieurs les agents soient les gens les mieux intentionés du monde, que le commissaire central fasse preuve d'une très grande impartialité, on comprendra qu'ils ne peuvent rien tenter en faveur des grévistes, qu'il ne peuvent se départir de leur ligne de conduite qui est toute tracée par les intérêts capitalistes. Une preuve ? Que les travailleurs fassent grève et le lendemain, sur l'ordre du patron, police et gendarmerie seront à la porte des ateliers, feront circuler violemment les damnés de la terre et exerceront sur eux une pression qu'il est inutile de qualifier. Et cependant, comme tout serviteur dévoué, le commissaire central aura été très doux devant les grévistes et il leur aura surtout, comme aux enfants, recommandé d'être sages... pensent-ils.

Les travailleurs de Tourcoing qu'ils soient obligés de déclarer, à la police, la grève qu'ils peuvent entreprendre ? S'ils ont cette croyance, qu'ils se détrompent. Les travailleurs ont le droit, reconnu par la loi, de faire grève, de suspendre le travail. **Aucun texte de loi ne les oblige à l'aller dire à la police.** Par conséquent, c'est perdre leur temps que d'agir comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour.

L'intervention de M. Dron n'est pas moins inutile. Notre député ménage la chèvre et le chou. C'est un serviteur du capitalisme, c'est un défenseur attitré du régime actuel, Sa présence dans le camp opportuniste en dit assez long d'ailleurs. Mais il ne dédaigne pas de serrer la main, dans son intérêt.

M. Dron ne peut remplir d'autre besogne. Je disais aussi que je trouvais ces démarches dangereuses ! Cela est vrai. Est-ce que les moutons vont demander conseil aux loups ? Jamais, n'est-ce pas, ils seraient sûrs d'être mangés.

Eh ! bien, ce que ne feraient pas les moutons, les ouvriers le font. Ils sont moins intelligents qu'eux. Ils vont demander force conseils à leurs ennemis jurés; ils vont trouver le député bourgeois et le commissaire central et les prient de faire quelque chose pour eux.

Ils sont hommes, ils sont libres : ils ne doivent avoir affaire qu'à eux-mêmes.

Les travailleurs n'obtiendront leur émancipation que par eux mêmes, crie le Parti ouvrier. Que ces paroles soient méditées.

Charles VERECQUE.

A propos de la grève

Dans notre numéro de samedi, nous racontions comment l'*Avenir* avait, pour une fois, pris la défense des grévistes de la rue du Midi. Dans un but politique, le journal opportuniste avait trouvé naturel de prier les ouvriers de demander l'intervention de M. Dron, s'ils avaient le désir de voir se terminer favorablement leur grève. Nous avons dit également que ces derniers, flairant un piège — si habitué à l'opportunisme — n'avaient pas hésité à déchirer la lettre de recommandation.

L'*Avenir* esquise aujourd'hui une réponse. Et quelle réponse ?

Voyez plutôt :

« Nous avons, dans notre journal, dit-il, défendu la cause des ouvriers, comme nous serons toujours prêts à le faire chaque fois qu'ils auront pour eux, le bon droit, sans nous occuper de ce que sont les travailleurs et s'ils professent telle ou telle opinion politique, »

Pour qui sait lire entre les lignes, cela veut dire que l'*Avenir* avoue ne pas s'occuper de l'opinion politique des travailleurs qui nous occupent, mais cela veut dire aussi — le mensonge est toujours permis — que c'est dans un but politique que ces mêmes travailleurs ont été, par lui, recommandés à M. Dron.

L'*Avenir* contestera-t-il ?

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Tourcoing se réunira en session ordinaire le jeudi 9 mai, à 8 heures du soir, dans la grande salle des mariages à l'Hôtel-de-Ville.

Voici les principales questions figurant à l'ordre du jour :

Cession de matériaux provenant de démolitions à l'Hôtel-Dieu.

Marché pour achat de tuyaux en chanvre nécessaires au service d'incendie. Rue Verte Feuille, élargissement de la chaussée en face du square.

Inondations des 30 et 31 octobre 1884, indemnités gracieuses en faveur des sinistrés les plus malheureux, Demande de subvention de la société de gymnastique l'*Union tourquennoise* pour achat de vareuses et de casquettes.

Même demande pour la société d'instruction militaire *La Tourquennoise*, en faveur des jeunes conscrits se disposant à partir au reginent.

Demande de la société coopérative dite l'Economie des Ménages tendant à l'échange d'un terrain lui appartenant, contre une parcelle de terrain appartenant à la ville, faisant partie de la poissonnerie

Société des courses. — Demande de subvention. Projet d'achat d'une parcelle de terrain bâti, destinée à réaliser l'alignement à l'angle de la rue de Renaix et de la rue du Prince.

Demande de subvention pour représentations théâtrales dans la salle de la place Leverrier, pendant la saison d'été.

Délégation d'ouvriers aux expositions de Lyon et d'Anvers. Supplément de crédit pour impression des rapports.

Eclairage des rues particulières : modifications aux conditions proposées. Association générale d'Alsace-Lorraine, demande de subventions. Acquisition d'un terrain à l'angle des rues Molière et Lhomond, Blanc-Seau, pour agrandissement de l'école de garçons.

Echange avec les Hospices de l'immeuble rue des Orphelins, ci-devant occupé par le cors des sapeurs-pompiers contre celui à usage d'école maternelle, rue de Roubaix. Projet de construction d'une nouvelle école maternelle sur le terrain dépendant du premier de ces immeubles. Elargissemeet et approfondissement du lit de l'Espierre, déclaré d'utilité publique. — Projet d'exécution.

Etablissement d'un pont à bascule au quai du canal. — Adjudication de la fourniture de livres à distribuer en prix aux élèves des écoles communales. Cahier des charges. — Soutions de famille. Avis du Conseil municipal. — Liste des jeunes gens ne paraissant pas passible de la taxe militaire. Avis du Conseil municipal.

Rapports des Commissions. — *Voirie.* — Résultats de l'enquête concernant les projets d'ouverture d'une rue allant de la Malsence au Moulin-Fagot et d'une autre allant de la rue Verte à la rue de Belle-Vue, — rue du Sacré-Cœur — projets d'admission au réseau des voies publiques — Finances et Militaires — demande de subvention par la Société des Francs-Tireurs du Nord : pour l'organisation d'un tir à l'arme de guerre en 1895 (Loridan rapporteur). Finances — articles de recettes à passer en non-valeur — Demande de déplacement de la bascule du Tilleul (Loridan rapporteur).

Proposition de M. l'abbé Ducoulombier, tendant à la construction de deux nouvelles trouées à l'Eglise du Sacré-Cœur (M. Thierry rapporteur). Octroi, déplacement du bureau d'octroi du Boulevard. — Offre d'acquisition du terrain où est situé actuellement ledit bureau du Boulevard front à la place Sébastopol.

Finances. Fêtes et Militaires. — Demandes de subsides par la société de gymnastique l'Union Tourquennoise, pour l'organisation d'une fête-concours (M. Saiembier, rapporteur).

Hotel-de-Ville : Projet d'achèvement M. Honoré Colson, rarporteur.

Accidents de travail. — Samepi soir vers 5 heures, une puvrière finisseuse, Elisa Debraigne, âgée de 30 ans, demeurant rue Capelle et travaillant chez M. Lorthois Floris, peigneur, rue Wattine, a été victime d'un grave accident.

L'index de sa main droite pris entre le rouleau et son métier a été écrasé

Elisa Debruigne a reçu aussitôt les soins du docteur Bernard.

On estime que cet accident entrainera une incapacité de travail de 15 jours.

— Une ouvrière bâcleuse de chez M. Vandenberghe, rue d'Anvers, Germaine Hannepens, âgée de 15 ans, a eu la main gauche entrainée dans les peignes de son métier. Les pointes ont atteint les trois premiers doigts.

Le docteur Bernard a soigné cette fillette qui pendant quatre ou six semaines ne pourra pas travailler.

Revue d'appel. — Le général commandant la subdivision passera en revue aujourd'hui, à 2 heures, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les hommes de la classe 1874.

Les hommes des classes 1884 — 88 — 92 et 1879, sont convoqués demain à 9 heures du matin.

Porte-monnaie perdu. — M. Leruste, Alfred, 21 ans, menuisier, demeurant rue du Bus, 21, est venu déclarer à la police que samedi soir, il avait perdu son porte-monnaie contenant 15 francs, entre la rue Wally, et la rue du Bus, en passant par la rue du Haze.

A NOS LECTEURS

Adresser lettres et communications intéressant le mouvement ouvrier, les réunions de groupes, de syndicats, de sociétés, les jeux et concours divers, au citoyen **Charles Vérecque**, rue Desurmont, n° 12.

Croix — *Dangereux amusement.* — Vers la fin d'août, M. le commissaire de Croix fut averti par M. le commissaire spécial de Tourcoing que deux dames s'étaient plaint que des enfants avaient jeté des pierres sur le train 2519 qui passait à 7 heures 17.

Une glace de 2e classe fut brisée par leurs projectiles. Le commissaire de Croix, M. Séguin a ouvert une enquête qu'il continue.

Baisieux. — *Voies de fait.* — La nommée Mouzin Elise a porté plainte contre Joséphine Mercier pour voies de fait et coups dont elle a été victime de la part de cette dernière.

La gendarmerie de Lannoy a verbalisé.

LILLE

NOTRE TOMBOLA

Nous annonçons en première page, que le tirage des **lots non réclamés** avant le vendredi soir 10 mai, aura lieu le samedi 11 mai à sept heures du soir.

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en complétant ce renseignement par une seconde énumération des numéros gagnants.

1° N° 77,881, une obligation à lots de la ville de Bruxelles, d'une valeur de 108 fr., participant à des tirages comportant des lots de **cent cinquante mille francs** *et de* **cent mille francs.**

2° N° 67,690, **une somme de cinquante francs.**

3° N° 22,235, une somme de vingt-cinq francs.

4° N° 13,785, tableau représentant le Massacre de Fourmies.

5° N° 82,771, une montre à remontoir.

6° N° 27,883, une montre à remontoir.

7° N° 108,423, une montre à remontoir.

8° N° 107,662, un abonnement de trois mois au **Réveil** *ou à l'***Egalité.**

LES CLÉRICAUX ET JEANNE D'ARC

Les cléricaux de Lille se préparent activement à faire fêter Jeanne d'Arc.

Ils lancent partout des circulaires et des appels, ils font la réclame gratuite de leurs fabricants de bannières et de drapeaux, ils font des distributions de secours aux assistés du bureau de bienfaisance ; leurs curés chauffent dans les églises le zèle de leurs paroissiens et ils organisent les agapes et les banquets en l'honneur de la Pucelle que l'évêque Cauchon fit brûler à Rouen.

On les verra, vers la fin de cette semaine, courir de porte en porte, offrant à tout le monde des drapeaux de toutes couleurs et des bannières de toutes sortes ; le jour de la fête les fidèles pratiquants chanteront des actions de grâce et des cantiques, et les cloches des églises sonneront à toute volée.

Ce sera comme une véritable glorification de l'Eglise romaine. Voilà ce que les cléricaux veulent obtenir avec cette nouvelle fête nationale !

Mais ce qu'il y a de curieux c'est que ceux qui auront été les dupes, pour ne pas dire les complices, de cette manifestation politico, — religieuses, ce sont les dirigeants et les chefs de tout ce qui reste d'opportunistes à Lille et ailleurs.

Enfin, ça c'est une explosion d'*esprit nouveau* !

Quant à nous, nous croyons de notre devoir de mettre en garde tous les vrais républicains de notre ville à ne pas se prêter bénévolement aux manœuvres cléricales.

On se rappelle que l'année dernière, nos cléricaux poussèrent l'audace jusqu'à arborer des drapeaux blancs à leurs façades. Nous n'y trouverions pas à redire, s'il nous était permis d'arborer nos drapeaux rouges, car nous sommes partisans de la liberté des manifestations publiques.

Il en est de cette question, soit dit en passant, comme de celle du viatique.

Mais, puisque cette liberté n'existe pas, nous ne permettrons pas à nos cléricaux sans une protestation énergique d'arborer leur drapeaux blancs ; car nous-mêmes, nous prendrions le droit d'arborer nos drapeaux écarlates.

Ce sera d'ailleurs une façon très simple et très pratique de rappeler à nos gens d'église qu'il ne leur appartient pas de fêter aujourd'hui une vaillante fille du peuple qu'ils firent brûler autrefois comme hérétique, schismatique, relapse et sorcière.

Cléricaux, tempérez votre zèle !

H. G.

Les cléricaux et les pauvres. — Comme ils ont dû être heureux les pauvres diables, comme ils ont dû faire chère des secours qu'ils ont reçu hier dimanche à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc !

C'est ainsi que dans la journée d'hier, on pouvait voir dans la rue St-Genois des centaines de femmes étalant leur extrême misère, à la porte du n° 33, une grande maison à louer, absolument veuve de tout locataire.

C'est dans cette maison, apparemment abandonnée, que les secours ont été distribués à une centaine de malheureuses. Car il faut vous dire que dans le nombre il y en a eu d'éliminées parce qu'elles ne sont plus assistées par le bureau de bienfaisance ou parce qu'elles sont pensionnées, c'est-à-dire défrayées seulement de leurs loyers.

Or, on sait qu'il faut peu de chose au malheureux pour être rayé du bureau de bienfaisance : le pauvre y est soumis à une surveillance inquisitoriale qui rend la situation d'assisté très humiliante.

Les cléricaux qui, par leurs principes évangéliques, ont la spécialité de la charité, savent cependant bien qu'il y a d'autres pauvres que ceux des bureaux de bienfaisance Mais aussi, s'il leur fallait accorder la charité à tous ceux qui en ont besoin, ils se verraient obligés de se priver du superflu qui sert à leur jouissances personnelles.

Or, ces messieurs veulent bien, dans un but de réclame électorale, que la main droite donne, mais sans rien laisser ignorer à la gauche.

Du reste, la charité est impuissante à tarir les plaies sociales et l'Evangile ne parvient pas plus aujourd'hui qu'autrefois à attendrir le cœur du riche.

« Les pires ennemis du capital, est obligée de déclarer la cléricale *Dépêche*, ce sont ceux qui en abusent et dont la richesse est faite de ce qu'ils ont enlevé indûment au peuple. »

Il n'y a pas une fortune acquise autrement que par l'exploitation de l'homme par l'homme.

Tombé d'une échelle — Hier matin, vers dix heures, M. Edmond Delman, 59 ans, sellier, rue Solférino, 212, est tombé d'une échelle conduisant au grenier de sa maison, d'une hauteur de trois mètres.

Dans sa chute, il reçut à la tête une assez grave blessure. Il a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Le suicide de la rue des Fleurs. — Emile Holbé, le jeune employé de la maison Mallet, qui dernièrement se tira un coup de revolver dans la tête, est mort hier, au domicile de ses parents, rue des Fleurs, où il avait été transporté.

Petits faits locaux. — Les nommés Virginie Devresse, 21 ans, demeurant cité Lenfant : Julie Allard, 19 ans, rue Gambetta 267 et Alphonse Leroy, 21 ans, rue Nicolas Leblanc, 35, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour escroqueries au préjudice d'un fabricant de sacs en papier de Le Cateau.

— Procès verbal a également été dressé au nommé Léon Lys, 31 ans, pour coups et blessures au sieur Guy, demeurant rue Mazagran, 39.

Offres d'Emplois

Nous rappelons à nos lecteurs que nous publierons chaque jour gratuitement les offres d'emplois qui nous seront adressées et celles que nous trouverons dans les colonnes de nos confrères.

La nécessité de limiter l'espace occupé par ces insertions nous oblige à en exclure les demandes d'emploi qui nous parviendraient. Nous estimons d'ailleurs que notre rubrique donne satisfaction aux travailleurs manuels ou intellectuels qui cherchent à s'employer

ON DEMANDE

Pour Lille. — Des plafonneurs, 46, rue St-Gabriel. — Un garçon brasseur, 12, quai du Wault — Un employé de bureau, rue Belle-Vue, 20, Fives. — Un apprenti boucher, rue d'Esquermes, 44. — Un garçon de magasin, 9, rue de la Gare. — Un garçon de magasin, marié, 29, rue Esquermoise. — Un jeune homme pour courses, 15 fr. par mois, rue Blanche, 70, aujourd'hui de 9 à 11 heures. — Coupeurs, piqueuses pour chaussures, 1, rue St-Etienne. — Jeune homme, belle écriture, Librairie générale, 11, rue Faidherbe.

Pour Roubaix. — Un ouvrier connaissant le matricage au pilon, 17, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Pour Valenciennes. — Deux premières vendeuses pour la nouveauté et lingerie, 7, rue Saint-Géry.

Pour Saint-Omer. — Un ouvrier chaudronnier, chez M. Delobel, 21, rue du Soleil.

Pour Croix. — On demande de bons ouvriers couvreurs, chez M. Florimond Desbarbieux, rue Amiral-Courbet à Croix.

Pour Sectin. — On demande un ouvrier, bon écharneur, chez M Léon Delcourt.

Pour Arras. — De bons ouvriers tailleurs. Maison François et Laurent.

ÉTATS-CIVILS

Tourcoing — *Naissances du 5 mai,* — Marie Degroote, rue de Gand.

Décès. — François Beuque, rue de Buchy. — Blanche Dessauwe, rue de Malsence. — Edouard Baudin, rue de la Croix Rouge. — Henri Pierrecot, rue des Moiles Briques. — Cyrille Leniel, rue des Phalempins.

Lannoy. — *Naissances du mois d'Avril.* — Marie Duquesnoy, rue de Tournai. — François Desramps, rue Royale. — Louis Martinache, rue des Remparts. — Madeleine Vandecastèle, rue des Remparts.

Mariages — Joseph Degand, 23 ans, tisserand et Céline Leclercq 21 ans, ménagère. — Louis Deledique, 26 ans, tisserand et Eugénie Deregnaucourt, 25 ans, sans profession.

Décès — Camille Descamps, 1 mois, rue César Parent. — Ferdinand François, 3 mois, rue Royale, — Louis Descamps, 1 mois, rue Cesar Parent.

Le Gérant, Charles CAPY

Lille, imprimerie de l'*Egalité*, 28, rue de Fives, 28.

plus sûrement que si on l'attendait au coin d'un bois pour l'assassiner ! J'ai toujours eu plus peur d'une plume, d'une bouteille d'encre et d'une feuille de papier que d'une épée ou d'un pistolet.

— Le drôle n'est pas encore si ivre qu'il en a l'air, dit Danglars ; versez-lui donc à boire, Fernand.

Fernand remplit le verre de Caderousse, et celui-ci, en véritable buveur qu'il était, leva la main de dessus le verre et la porta à son verre.

Le Catalan suivit le mouvement jusqu'à ce que Caderousse; presque vaincu par cette nouvelle attaque reposât ou plutôt laissât retomber son verre sur la table.

— Eh bien ! reprit le Catalan en voyant que le reste de la raison de Caderousse commençait à disparaître sous ce dernier verre de vin.

— Eh bien ! je disais donc, par exemple, reprit Danglars, que si, après un voyage comme celui que vient de faire Dantès, et dans lequel il a touché à Naples et à l'île d'Elbe, quelqu'un le dénonçait au procureur du roi comme agent bonapartiste...

— Je le dénoncerai, moi ! dit vivement le jeune homme.

— Oui ; mais alors on vous fait signer votre déclaration, on vous confronte avec celui que vous avez dénoncé : je vous fournis de quoi soutenir votre accusation, je le sais bien ; mais Dantès ne peut rester éternellement en prison, un jour ou l'autre il en sort, et, ce jour où il en sort, malheur à celui qui l'y a fait entrer !

— Oh ! je ne demande qu'une chose, dit Fernand, c'est qu'il vienne me chercher.

— Oui, et Mercédès ! Mercédès, qui vous prend en haine si vous avez seulement le malheur d'écorcher l'épiderme à son bien-aimé Edmond !

— C'est juste, dit Fernand.

— Non, non, reprit Danglars, si on se décidait à une pareille chose, voyez-vous, il vaudrait bien mieux prendre tout bonnement, comme je le fais, cette plume, la tremper dans l'encre, et écrire de la main gauche, pour que l'écriture ne fût pas reconnue, une petite dénonciation ainsi conçue.

Et Danglars, joignant l'exemple au précepte, écrivit de la main gauche et d'une écriture renversée, qui n'avait aucune analogie avec son écriture habituelle, les lignes suivantes, qu'il passa à Fernand, et que Fernand lut à demi voix.

« Monsieur le procureur du roi est prévenu, par un ami du trône et de la religion, que le nommé Edmond Dantès, second du navire *le Pharaon* arrivé ce matin de Smyrne après avoir touché à Naples et à Porto-Ferrajo, a été chargé, par Murat, d'une lettre pour l'usurpateur, et, par l'usurpateur, d'une lettre pour le comité bonapartiste de Paris.

« On aura la preuve de son crime en l'arrêtant ; car on trouvera cette lettre ou sur lui, ou chez son père, ou dans sa cabine à bord du *Pharaon*. »

— A la bonne heure, continua Danglars ; ainsi votre vengeance aurait le sens commun, car d'aucune façon alors elle ne pourrait retomber sur vous, et la chose irait toute seule ; il n'y aurait plus qu'à plier cette lettre, comme je le fais, et à écrire dessus : « A Monsieur le procureur royal. » Tout serait dit.

Et Danglars écrivit l'adresse en se jouant.

— Oui, tout serait dit, s'écria Caderousse, qui par un dernier effort d'intelligence avait suivi la lecture, et qui comprenait d'instinct tout ce qu'une pareille dénonciation pourrait entraîner de malheur ; oui, tout serait dit : seulement, ce serait une infamie.

Et il allongea le bras pour prendre la lettre.

— Aussi, dit Danglars en la poussant hors de la portée de sa main: aussi, ce que je dis et ce que je fais, c'est en plaisantant ; et, le premier, je serais bien fâché qu'il arrivât quelque chose à Dantès, ce bon Dantès ! Aussi, tiens...

Il prit la lettre, la froissa dans ses mains et la jeta dans un coin de la tonnelle.

— A la bonne heure, dit Caderousse, Dantès est mon ami, et je ne veux pas qu'on lui fasse du mal.

— Eh ! qui diable y songe à lui faire du mal ! ce n'est ni moi, ni Fernand ! dit Danglars en se levant et en regardant le jeune homme qui demeurait assis, mais dont l'œil oblique couvait le pauvre dénonciateur jeté dans un coin.

— En ce cas, reprit Caderousse, qu'on nous donne du vin : je veux boire à la santé d'Edmond et de la belle Mercédès.

— Tu n'a déjà que trop bu, ivrogne, dit Danglars, et si tu continues tu seras obligé de coucher ici, attendu que tu ne pourras plus te tenir sur tes jambes.

— Moi, dit Caderousse en se levant avec la fatuité de l'homme ivre ; moi, ne pas pouvoir me tenir sur mes jambes ! je parie que je monte au clocher des Accoules, et sans balancer encore !

— Eh bien soit, dit Danglars, je parie, mais pour demain : aujourd'hui il est temps de rentrer ; donne-moi donc le bras et rentrons.

— Rentrons, dit Caderousse, mais je n'ai besoin de ton bras pour cela. Viens-tu, Fernand ? rentres-tu avec nous à Marseille ?

— Non, dit Fernand, je retourne aux Catalans, moi.

— Tu as tort, viens avec nous à Marseille, viens.

— Je n'ai point besoin à Marseille, et je n'y veux point aller.

— Comment as-tu dit cela ? Tu ne veux pas, mon bonhomme ! eh bien, à ton aise ! liberté pour tout le monde ! Viens, Danglars, et laissons Monsieur rentrer aux Catalans, puisqu'il le veut,

Danglars profita de ce moment de bonne volonté de Caderousse pour l'entraîner du côté de Marseille ; seulement un chemin plus court et plus facile à Fernand, au lieu de revenir par le quai de la Rive-Neuve il revint par la porte Saint-Victor.

Caderousse le suivait, tout chancelant, accroché à son bras.

Lorsqu'il eut fait une vingtaine de pas, Danglars se retourna et vit Fernand se précipiter sur le papier, qu'il mit dans sa poche ; puis aussitôt, s'élançant hors de la tonnelle, le jeune homme tourna du côté du Pillon.

— Eh bien, que fait-il donc ? dit Caderousse, il nous a menti ; il a dit qu'il allait aux Catalans, et il va à la ville ? Holà, Fernand, tu te trompes, mon garçon !

— C'est toi qui vois trouble, dit Danglars, il suit tout droit le chemin des Vieilles Infirmeries.

— En vérité ! dit Caderousse, eh bien ! j'aurais juré qu'il tournait à droite ; décidément le vent est un traître.

— Allons, allons, murmura Danglars je crois que maintenant la chose est bien lancée, et qu'il n'y a plus qu'à la laisser marcher toute seule.

V

LE REPAS DES FIANÇAILLES

Le lendemain fut un beau jour. Le soleil se leva pur et brillant, et les premiers rayons d'un rouge pourpre drapèrent de leurs rubis les pointes écumeuses des vagues.

Le répas avait été préparé au premier étage de cette même Réserve, avec la tonnelle de laquelle nous avons déjà fait connaissance. C'était une grande salle éclairée par cinq ou six fenêtres, au-dessus de chacune de laquelles (explique le phénomène qui pourra !) était écrit le nom d'une des grandes villes de France.

Une balustrade en bois, comme le reste du bâtiment, règnait tout le long de ces fenêtres.

Quoique le repas ne fût indiqué que pour midi, dès onze heures du matin cette balustrade était chargée de promeneurs impatients. C'étaient les marins privilégiés du *Pharaon* et quelques soldats, amis de Dantès. Tous avaient, pour faire honneur aux fiancés, fait voir le jour à leurs plus belles toilettes.

Le bruit circulait, parmi les futurs convives, que les armateurs du *Pharaon* devaient honorer de leur présence le repas de noces de leur second ; mais c'était de leur part un si grand honneur accordé à Dantès que personne n'osait encore y croire.

Cependant Danglars, en arrivant avec Caderousse, confirma à son tour cette nouvelle. Il avait vu le matin M. Morel lui-même, et M. Morel lui avait dit qu'il viendrait dîner à la Réserve.

En effet, un instant après eux, M. Morrel fit à son tour son entrée dans la chambre et fut salué, par les matelots du *Pharaon* d'un hourra unanime d'applaudissements. La présence de l'armateur était pour eux la confirmation du bruit qui courait déjà que Dantès serait nommé capitaine ; et comme Dantès était fort aimé à bord, ces braves gens remercièrent ainsi l'armateur de ce qu'une fois par hasard son choix était en harmonie avec leurs désirs.